

PROPRIETE		COPROPRIETE		LOCATION	
Avantages	Contraintes	Avantages	Contraintes	Avantages	Contraintes
<p><b>Choix et disponibilité de l'ULM</b></p> <p>En particulier, <u>pour un pilote volant plus d'une centaine d'heures par an</u>, la solution peut se révéler <b>plus économique</b> qu'une location.</p>	<p>Financement à prévoir (épargne, crédit...)</p> <p>Stockage à prévoir (emplacement, coût)</p> <p>Assurance à prévoir (coût, franchises...)</p> <p>Entretien à prévoir</p> <p>Avitaillement à prévoir (coût, praticité...)</p> <p>Revente à prévoir (décote fluctuante selon l'état du marché et de l'appareil...)</p>	<p><b>Partage des coûts fixes</b></p> <p><b>Choix et disponibilité de l'ULM</b> (sous réserve de copropriétaires ayant des créneaux de vols suffisamment compatibles entre eux)</p> <p><i>Remarque : la société AIR PLAISIR met à disposition de ses pilotes copropriétaires un agenda de réservation partagé sur son site internet afin de faciliter la consultation des créneaux de vols disponibles ainsi que leur réservation.</i></p>	<p>Financement à prévoir (épargne, crédit...)</p> <p>Stockage à prévoir (emplacement, coût)</p> <p>Assurance à prévoir (coût, franchises...)</p> <p>Entretien à prévoir</p> <p>Avitaillement à prévoir (coût, praticité...)</p> <p>Revente à prévoir (décote fluctuante selon l'état du marché et de l'appareil...)</p> <p>Contrat de copropriété à prévoir</p> <p><i>Remarque : la société AIR PLAISIR met à disposition de ses pilotes copropriétaires un contrat type afin de les aider à sécuriser au mieux cette étape nécessaire.</i></p> <p>Risque de mésentente entre copropriétaires</p> <p><i>Remarque : la société AIR PLAISIR, de par son expérience dans le domaine de la copropriété ULM, assiste ses pilotes pour limiter au mieux le risque en la matière</i></p>	<p><b>Absence de coûts fixes</b> (en particulier, pas de financement initial à prévoir pour l'acquisition d'un appareil).</p> <p>Pour la plupart des pilotes volant quelques dizaines d'heures par an, la solution se révèle <b>globalement nettement plus économique que la propriété.</b></p> <p><b>Tranquillité</b> (pas d'emplacement de stockage à trouver, pas d'entretien à réaliser, pas d'assurance à contracter, de revente à prévoir...).</p>	<p>Moindre disponibilité* de l'ULM à prévoir comparativement à la propriété</p> <p>*: <i>en particulier, la location à la société AIR PLAISIR d'un ULM pour toute la durée d'un week-end n'est pas réalisable.</i></p> <p><i>Remarque : la société AIR PLAISIR met à disposition de ses pilotes loueurs un agenda de réservation partagé sur son site internet afin de faciliter la consultation des créneaux de vols disponibles ainsi que leur réservation.</i></p> <p>Cautionnement encaissable pouvant atteindre plusieurs milliers d'euros à prévoir (couverture de la franchise assurancielle applicable en cas de sinistre et de la perte d'activité du loueur)</p>